



Le paiement n'a jamais été aussi pratique

Profitez désormais des avantages du paiement par carte sans contact

Avec votre nouveau terminal, vous voilà dès aujourd'hui dans l'avenir du paiement sans numéraire. La fonction sans contact offre à vos clients la solution la plus rapide et la plus commode pour régler par carte. Vous en profitez directement.

Les données de cartes sont dorénavant lues par la fonction sans contact. Dès maintenant, grâce à la nouvelle technologie radio, le traitement sans numéraire de petits montants est plus rapide et moins compliqué que le paiement en liquide. Comme il suffit au titulaire de passer sa carte devant le lecteur, le processus prend moins d'une seconde. Voici un service appréciable aussi bien pour vous que pour vos clients: vous faites certes des économies de temps mais aussi de ressources tout en optimisant la gestion de votre caisse.

Comment fonctionne la fonction sans contact?

Tandis que la carte est passée devant le lecteur sans contact du terminal, la carte et le lecteur entrent ultra rapidement en contact par Near Field Communication (NFC). La puce NFC de la carte, basée sur la technologie Radio Frequency Identification (RFID), sauvegarde et envoie des informations sur de courtes distances. Le transfert de données entre la carte et le lecteur RFID du terminal s'effectue en une demi-seconde pour moins de trois centimètres. Les petits montants jusqu'à CHF 40 ne requièrent ni la saisie du NIP ni une signature pour autoriser le paiement. Un message de confirmation s'affiche sur l'écran du terminal suite à chaque transaction. Un signal acoustique et visuel du terminal confirme en même temps le succès de la transaction.

Crypté en toute sécurité

Afin de garantir à vous comme à vos clients un niveau maximal de sécurité, le transfert des données entre le terminal et la carte est bien évidemment codé durant la procédure de paiement. Vos données personnelles ne sont ni transmises, ni stockées sur la puce. Chaque transaction est cryptée une seule fois. Cela permet de garantir qu'un seul paiement ne puisse être effectué par interaction avec le terminal. Tout comme pour le règlement traditionnel par carte, c'est vous, en votre qualité de commerçant, qui libérez le paiement. Les transactions indésirables sont ainsi exclues.

En outre, les prélèvements sans contact figurent de la même manière sur vos avis de bonification. Vous avez ainsi une transparence complète de vos transactions. Vous courez moins de risques étant donné que vous disposez de moins d'argent liquide dans vos caisses et diminuez vos frais de gestion. Vous réduisez également les déficits dans vos comptes au minimum.

La solution la plus rapide pour les petits montants

En Suisse, 80 pour cent des transactions en argent liquide sont d'un montant inférieur à CHF 20. Avec la fonction sans contact, le traitement sans numéraire de petits montants jusqu'à CHF 40 est dès maintenant nettement plus rapide et moins compliqué que le

règlement en argent liquide. Grâce à la nouvelle technologie, la procédure de paiement prend moitié moins de temps que la carte bancaire traditionnelle et, comparé à un paiement en argent liquide, la fonction sans contact est plus de deux fois plus rapide.

Les paiements supérieurs à CHF 40 nécessitent automatiquement une autorisation avec demande du NIP. Dans certains cas exceptionnels, il se peut que la saisie du NIP soit demandée pour des raisons de sécurité même si le montant est inférieur à CHF 40. Il suffit à vos clients de suivre les instructions du terminal de paiement.

Quelles cartes sont-elles prises en charge par la fonction sans contact?

- Visa
- MasterCard
- American Express (ExpressPay)

Avantages pour vous et déjà 1,5 Mio de Suisses

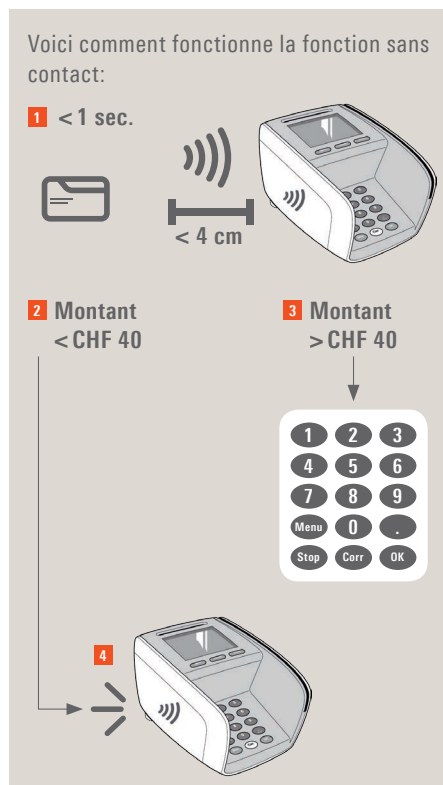
- Possibilité de paiement moderne et pratique pour vous et vos clients.
- Grâce à la réduction du temps d'attente, vous épargnez des ressources dans la gestion de votre caisse.
- Vos clients apprécient également ce gain de temps.
- L'augmentation de la fréquence des paiements engendre une hausse de vos chiffres d'affaires.
- Vous faites des économies de temps et d'argent vis-à-vis de la manipulation d'argent liquide et avez moins de déficits.
- Pour vos clients, le règlement par carte, qu'ils peuvent garder en main, est plus hygiénique que le contact avec l'argent liquide.
- En offrant plus de confort à vos clients, vous créez une plus-value car la fonction sans contact permet d'augmenter le nombre d'achats spontanés.

Faites également découvrir à vos clients les avantages du paiement sans numéraire le plus rapide.

Avez-vous des questions concernant la fonction sans contact?

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

www.six-payment-services.com/sans-contact



Explications:

- Distance entre la carte et le lecteur RFID du terminal. Durée du contact: moins d'une seconde.
- Procédure de paiement sans saisie du NIP, c'est-à-dire sans demande d'autorisation, pour les montants inférieurs à CHF 40 (cela peut cependant se produire dans certains cas exceptionnels, pour des raisons de sécurité).
- Autorisation ou saisie du NIP pour les montants supérieurs à CHF 40.
- Un signal acoustique et visuel du terminal indique que la procédure de paiement a été effectuée avec succès.

Voici comment vous et vos clients pouvez reconnaître la fonction de paiement sans contact:



Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous: www.six-payment-services.com/contacts

SIX Payment Services SA
Hardturmstrasse 201
Case postale
CH-8021 Zurich

SIX Payment Services (Europe) S.A.
10, rue Gabriel Lippmann
5365 Munsbach
Luxembourg

SIX Payment Services (Austria) GmbH
Marxergasse 1B
1030 Vienne
Autriche